

Belgium-Soignies: Repair and maintenance services of boilers

OJ S 17/2022 25/01/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Haute Senne Logement
National registration number: HSL
Postal address: Rue des Quatre Couronnés, 16A
Town: Soignies
NUTS code: BE32C Arr. Soignies
Postal code: 7060
Country: Belgium
Contact person: Madame Lindsay PARIZEL
E-mail: direction@hautesennelogement.be
Telephone: +32 67347034
Fax: +32 67347039
Internet address(es):
Main address: <http://hautesennelogement.be>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/253/MF/2021>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Les personnes intéressées peuvent poser par écrit sur le forum e-Procurement des questions relatives au marché

Postal address: Rue des Quatre Couronnés, 16A

Town: Soignies

NUTS code: BE Belgique / België

Postal code: 7060

Country: Belgium

E-mail: direction@hautesennelogement.be

Telephone: +32 67347034

Fax: +32 67347039

Internet address(es):

Main address: <https://www.hautesennelogement.be/>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de logements sociaux

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accord-cadre relatif aux dépannages et réparations des chauffe-eaux gaz, convecteurs gaz et des chaudières individuelles et collectives fonctionnant au mazout et au gaz (48 mois)

Reference number: PSI/2022/01

II.1.2. Main CPV code

50531100 Repair and maintenance services of boilers

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE32C Arr. Soignies

Main site or place of performance: Patrimoine de la SCRL Haute Senne Logement (Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Enghien, Jurbise, Silly et Soignies)

II.2.4. Description of the procurement

Les dépannages et réparations portent sur l'ensemble de l'installation de chauffage (distribution, alimentation, corps de chauffe, cheminée, stockage, régulation, etc.).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Prix de la main d'oeuvre / Weighting: 40

Cost criterion - Name: Prix du Déplacement / Weighting: 30

Cost criterion - Name: Pourcentage de remise sur pièces / Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Motifs d'exclusion obligatoire liés à la condamnation définitive pour certaines infractions pénales – art. 67 de la Loi du 17 juin 2016

Sont exclus, sauf motifs impérieux d'intérêt général ou s'ils ont démontré avoir pris des mesures correctrices visées à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, les soumissionnaires qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :

- Participation à une organisation criminelle ;
- Corruption ;
- Fraude ;
- Infractions terroristes (y inclus incitation, complicité ou tentative d'une telle infraction) ;
- Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
- Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
- Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal .

Ces infractions sont mieux définies à l'article 61 de l'AR du 18 avril 2017 et 67 de l'AR du 18 avril 2017.

Lorsque le soumissionnaire est une personne morale, l'exclusion obligatoire s'applique également lorsque la personne condamnée par jugement définitif est une personne physique membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance du candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

L'exclusion s'applique pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement.

Motifs d'exclusion obligatoire liés aux dettes sociales et fiscales – art. 68 de la Loi du 17 juin 2016

Sont exclus de la procédure, sauf motifs impérieux d'intérêt général, les soumissionnaires qui ont :

- une dette de cotisations de sécurité sociale ou d'impôts et taxes égale ou supérieure à 3.000,00 euros,
- sauf s'ils peuvent démontrer qu'ils disposent à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant égal à sa dette diminué de 3.000,00 euros.

S'il constate qu'un soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations de paiement de cotisations de sécurité sociale ou d'impôts et taxes, le pouvoir adjudicateur donnera l'opportunité au soumissionnaire de se mettre en règle et de lui en fournir la preuve dans les 5 jours ouvrables de l'invitation qui lui sera adressée.

ATTENTION : n'est pas en situation d'exclusion le soumissionnaire qui, avant la date ultime d'introduction des demandes de participation, a payé sa dette (y inclus amendes et intérêts de retard) ou a conclu un accord contraignant à cet effet et qui le respecte.

Document unique de marché européen (DUME)

L'opérateur économique produit le Document unique de marché européen, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à

titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que l'opérateur économique concerné :

1° ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016;

2° répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17 juin 2016;

Marche à suivre pour compléter le DUME :

- Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue.
- A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'.
- A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'.
- Complétez votre pays et cliquez sur suivant.
- Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'.
- Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. En vue de démontrer qu'il dispose de l'expérience et des moyens suffisants pour l'exécution du marché, le soumissionnaire produira une liste comprenant au minimum deux références de services similaires à l'objet du présent marché réalisés pour le compte d'un minimum de deux entreprises / pouvoirs adjudicateurs différents et exécutés au cours des cinq dernières années à compter de la date d'ouverture des offres du présent marché.

2. Les techniciens devront être agréés L + G1

3. Être installateur CERGA

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Au minimum une entreprise publique.

Si les références remises correspondent à des contrats ayant la même durée que celle reprise dans notre marché, les montants devront être au moins égal à 50% du montant de l'offre remise dans le cadre du présent marché.

En cas d'une durée différente, une règle de trois sera appliquée.

2. Dans le cadre de ce marché, les exigences minimales que les techniciens devront avoir afin de pouvoir travailler dans nos logements seront d'avoir au minimum suivi avec succès la formation de technicien pour les chaudières à combustible liquide (L) cumulée avec la formation pour les chaudières gaz atmosphériques ou à brûleur prémix (G1) pour la Wallonie. L'entreprise devra compter au moins 2 techniciens LG1 qui auront des attestations valides.

Les documents permettant la vérification par le pouvoir adjudicateur seront annexés à l'offre.

3. Au moins un technicien de l'entreprise devra être agréé CERGA.

Les documents permettant la vérification par le pouvoir adjudicateur seront annexés à l'offre.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 2

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information**IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 02/03/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 29/08/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/03/2022 Local time: 12:00

Place:

Haute Senne Logement, Rue des Quatre Couronnés, 16A à 7060 Soignies

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: BRUXELLES

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/01/2022